



Déploiement de la REP PMCB en Occitanie

Etat des lieux

1^{ère} réunion de concertation

12 juin 2023



Support intégrant les remarques faites lors de la 1^{ère} réunion de concertation



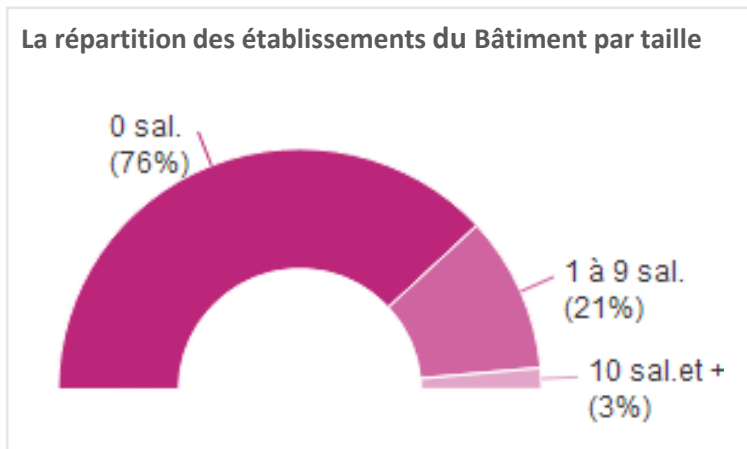
Partie 1

Éléments de contextualisation



Le tissu économique des entreprises de Bâtiment

Les entreprises n'employant **aucun salarié** représentent près des **¾ des établissements** du Bâtiment en Occitanie.



Source : INSEE REE-Etab



72 756

Etablissements

↳ **9,7%**

Poids France

Source : Accos-URSSAF

10,98 Md€

Chiffre d'affaires 2022

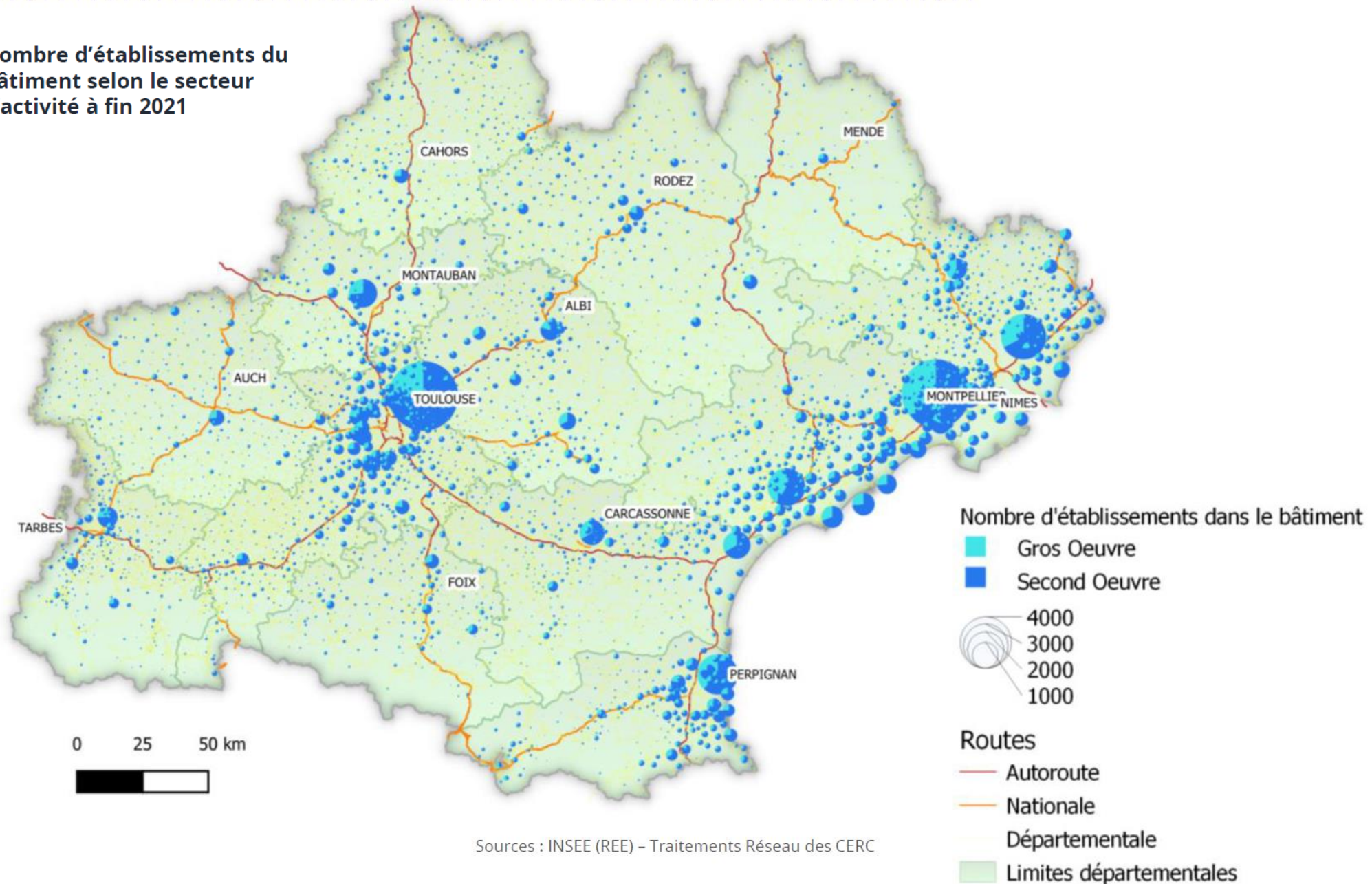
↳ **7,8%**

Poids France



Source : CERC Occitanie

Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2021



Sources : INSEE (REE) - Traitements Réseau des CERC

Partie 2

**Distance entre lieu de production et
point de reprise des déchets :
application de la REP PMCB aux
zones d'emploi**



Le zonage 10/20 km dans la réglementation REP PMCB

> Définitions



- **Réglementairement, la distance moyenne** entre le lieu de production de déchets et les installations de reprise de déchets est de l'ordre de **10km**.
- Cette distance peut monter à **20km** dans **les zones où la densité d'habitants et d'activités économiques est faible**.
- Les zones à faible densité sont définies comme celles où :
 - la densité moyenne d'habitants de la zone d'emploi est inférieure à la moyenne nationale de densité par zone d'emplois définie par l'INSEE, et
 - la part des emplois liés au secteur de la Construction de la zone d'emploi est inférieure à la moyenne nationale définie par l'INSEE.

Le calcul des indicateurs réglementaires

> Méthodologie



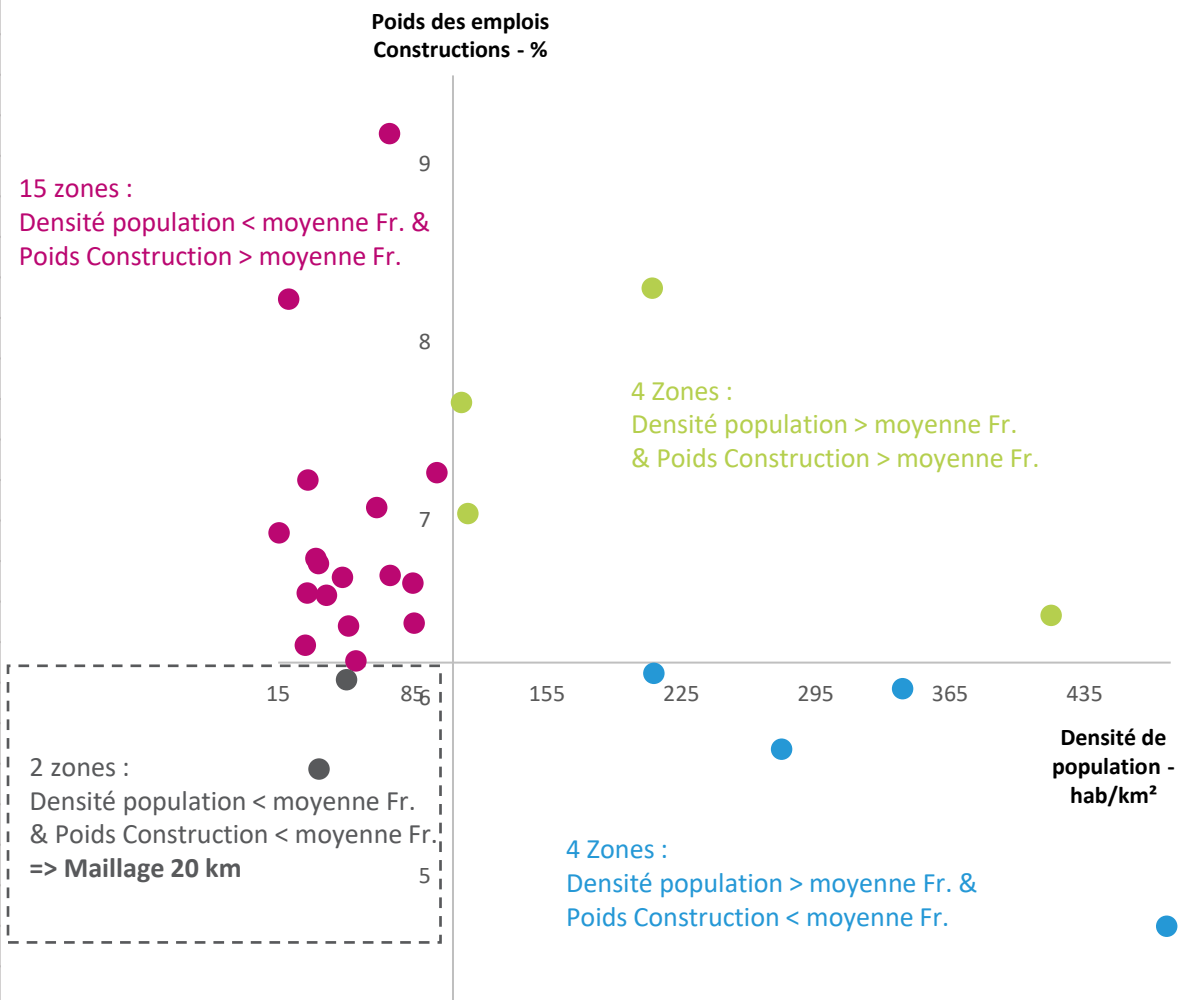
- **L'année de référence** retenue pour cette analyse est **2020**
- Les indicateurs sont **comparés à la moyenne France entière**
- Densité de population = population 2020 (*population municipale source INSEE*) / superficie
Seuil réglementaire au niveau France entière =>
 - Population France 2020 : 67 162 154 habitants
 - Superficie France : 632 702 km²
 - >> **Densité de population France entière : 106,2 hab/km²**
- Poids des emplois Construction = nombre de postes de la construction dans les établissements actifs employeurs au 31/12/2020 / nombre total de postes des établissements actifs employeurs au 31/12/2020 (Source Insee / FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié))
Seuil réglementaire au niveau France entière =>
 - Postes Construction en France au 31/12/2020 : 1 545 601 postes
 - Ensemble des postes en France au 31/12/2020 : 25 047 323 postes
 - >> **Poids des emplois Construction France entière : 6,2%**

Le calcul des indicateurs réglementaires

> Application aux zones d'emploi de la région

Répartition des zones d'emplois selon leur densité de population et le poids de l'emploi Construction

Zone emploi	Densité de population		Poids des emplois Construction		Zonage
	hab/km ²	Comp. moy. France	%	Comp. moy. France	
Agde-Pézenas	210,0		8,3%		Maillage 10km
Avignon	417,6		6,5%		Maillage 10km
Béziers	110,5		7,7%		Maillage 10km
Perpignan	113,8		7,0%		Maillage 10km
Albi	73,3	Inférieurs moy. Fr	6,7%		Maillage 10km
Alès-Le Vigan	66,2	Inférieurs moy. Fr	7,1%		Maillage 10km
Arles	72,9	Inférieurs moy. Fr	9,2%		Maillage 10km
Auch	29,0	Inférieurs moy. Fr	6,3%		Maillage 10km
Bagnols-sur-Cèze	97,6	Inférieurs moy. Fr	7,3%		Maillage 10km
Carcassonne-Limoux	51,6	Inférieurs moy. Fr	6,4%		Maillage 10km
Castelsarrasin-Moissac	48,4	Inférieurs moy. Fr	6,7%		Maillage 10km
Castres-Mazamet	55,4	Inférieurs moy. Fr	6,2%		Maillage 10km
Figeac-Villefranche	40,1	Inférieurs moy. Fr	6,6%		Maillage 10km
Foix-Pamiers	35,9	Inférieurs moy. Fr	6,8%		Maillage 10km
Mende	15,3	Inférieurs moy. Fr	6,9%		Maillage 10km
Millau	20,4	Inférieurs moy. Fr	8,2%		Maillage 10km
Montauban	85,7	Inférieurs moy. Fr	6,4%		Maillage 10km
Narbonne	85,1	Inférieurs moy. Fr	6,6%		Maillage 10km
Nord-du-Lot	30,1	Inférieurs moy. Fr	6,6%		Maillage 10km
Rodez	34,6	Inférieurs moy. Fr	6,8%		Maillage 10km
Saint-Gaudens	30,5	Inférieurs moy. Fr	7,2%		Maillage 10km
Montpellier	277,3		5,7%	Inférieurs moy. Fr	Maillage 10km
Nîmes	210,8		6,1%	Inférieurs moy. Fr	Maillage 10km
Sète	477,8		4,7%	Inférieurs moy. Fr	Maillage 10km
Toulouse	340,4		6,1%	Inférieurs moy. Fr	Maillage 10km
Cahors	36,4	Inférieurs moy. Fr	5,6%	Inférieurs moy. Fr	Maillage de 20km
Tarbes-Lourdes	50,7	Inférieurs moy. Fr	6,1%	Inférieurs moy. Fr	Maillage de 20km
Occitanie	84,3		6,4%		
France entière	106,2		6,2%		

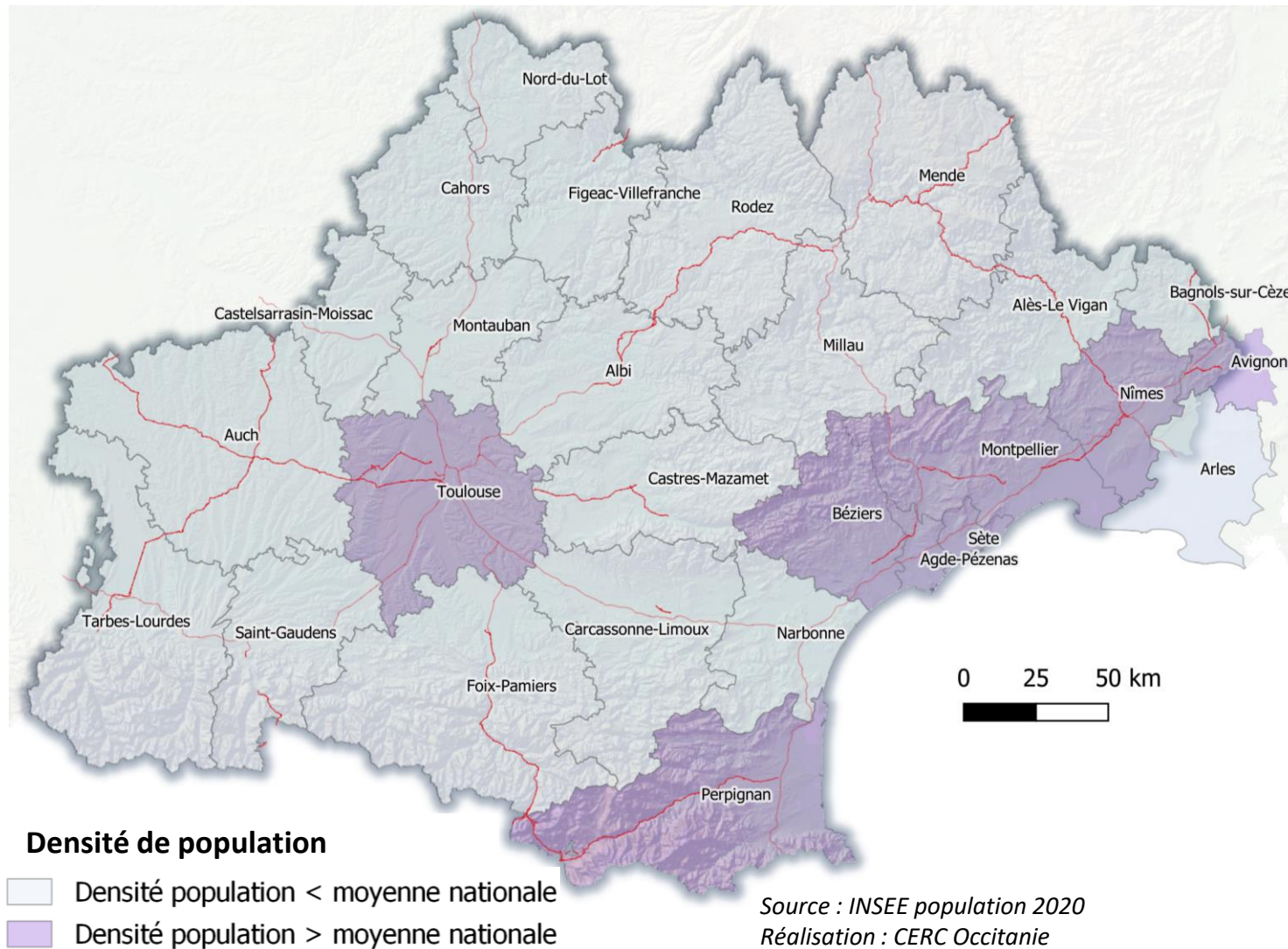


Source : INSEE population 2020 – INSEE FLORES 2020 | Traitement CERC Occitanie

Cartographie des indicateurs réglementaires

> Densité de population

Répartition des zones d'emploi régionales selon la densité de population



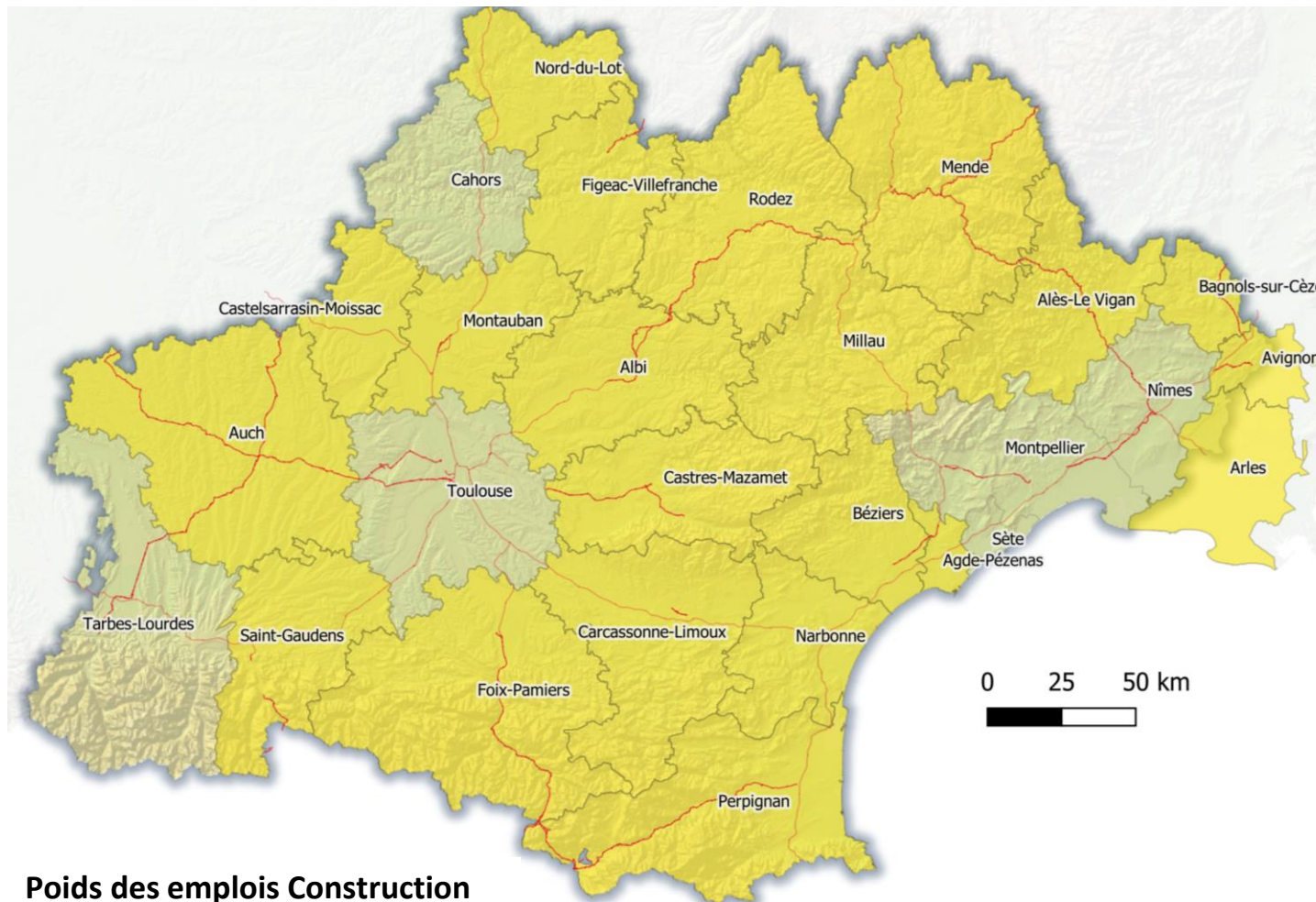
A partir de ce critère, sur les 27 zones d'emploi d'Occitanie, **19 sont considérées comme peu denses.**

Rappel : Densité population France entière = 106,2 hab/km²

Cartographie des indicateurs réglementaires

> Poids des emplois Construction

Répartition des zones d'emploi régionales selon le poids des emplois Construction



Poids des emplois Construction

- Poids emplois Construction < moyenne nationale
- Poids emplois Construction > moyenne nationale

Source : INSEE FLORES 2020

Réalisation : CERC Occitanie

A partir de ce critère, sur les 27 zones d'emploi d'Occitanie, **6 sont considérées comme ayant une activité économique Construction faible.**

Rappel : Poids des emplois Construction France entière = 6,2 %

Le calcul des indicateurs réglementaires

> Maillage attendu des points de reprise

Répartition des zones d'emploi régionales selon la densité de maillage des points de reprises définie par la REP PMCB*



Densité de maillage des points de reprise

(distance moyenne entre le lieu de production du déchet et l'installation de reprise)

- Zone maillage 10km
- Zone maillage 20km

Source : INSEE population 2020, INSEE FLORES 2020
Réalisation : CERC Occitanie

*Maillage de 10 km par défaut. Distance étendue à 20 km sur les zones d'emplois de « faible densité » (densité moyenne habitants < à la moyenne nationale & poids emplois Construction < à la moyenne)

Sur les 27 zones d'emploi d'Occitanie, **2 sont considérées comme « zones à faible densité »** sur ces 2 critères, soit :

- 25 relèvent d'un maillage 10 km
- 2 relèvent d'un maillage 20 km

Partie 3

Les points de reprise en région Etat de l'existant et maillage théorique

Points d'attention :



- Sont analysés les **sites accueillant de 1 à 6 flux** du décret 7 flux.
- Les cartes permettent de visualiser le maillage existant et **ne préjugent pas de l'agrément ou non des sites au titre la REP.**
- Les **distributeurs sont également identifiés dans les cartographies.**

Les points de reprise en région

> Listing des points de reprise préexistants en région

- Point de reprise : l'ensemble des sites sont analysés dans cette partie quel que soit le nombre de flux accueilli (au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux)
- La liste des points de reprise préexistants en région et à analyser comprend :
 - Les déchèteries professionnelles
 - Les plateformes de tri et valorisation des déchets inertes
 - Les déchèteries publiques y compris celles accueillant les déchets des professionnels
 - Les distributeurs
- Précisions méthodologiques :
 - Les installations de stockage définitif (ISDI, ISDND) ne sont pas prises en compte.
 - Seules les installations ouvertes à toutes les entreprises sont présentées.
 - Les carrières accueillant des inertes dans le cadre de leur réaménagement ne sont pas présentées dans les cartographies.
- Les distances 10/20 km sont réalisées selon les isodistances (= distance selon un trajet routier) autour du site afin de correspondre au mieux aux réalités territoriales.
- **Les cartes ci-après ont pour objectif de visualiser un maillage existant au regard des obligations du maillage REP. Elles ne préjugent pas de l'agrément ou non des sites au titre la REP.**

Les points de reprise en région

> Rappel

	Sites existants spécialisés pouvant accueillir...	Fraction minérale (inertes)	Plâtre	Métaux	Bois	Huisseries (verre)	Plastiques	Mélange DND
Points de maillage	6 flux issus de la collecte séparée							
	6 flux issus de la collecte séparée ou conjointe							Ou en mélange
Points de reprise	Déchets non inertes non dangereux		Au moins 1 de ces flux					
	Déchets inertes							
	Déchets inertes ET non inertes non dangereux		Au moins 1 de ces flux					
	Déchets inertes ET/OU non inertes non dangereux (= ensemble des sites spécialisés)		Au moins 1 de ces flux					

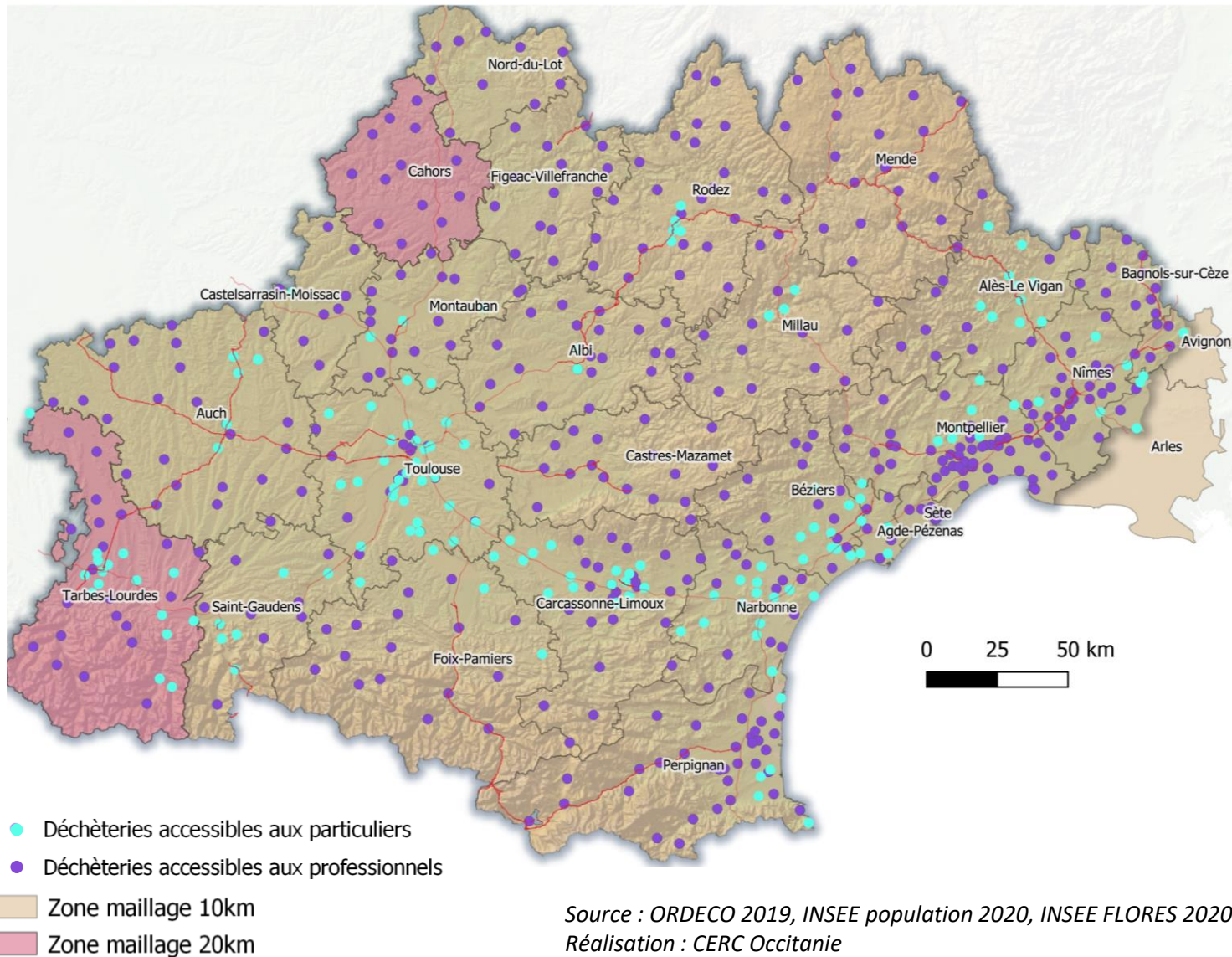
> Cartographies

- Cartographie du maillage des déchèteries professionnels et publiques
- Cartographie des plateformes de tri et de valorisation des déchets inertes
- Cartographies des distributeurs de matériaux
- Consolidation des cartographies précédentes

NB. : la conformité aux exigences REP ne tient pas compte de l'existence d'un pont de pesage actuellement sur les sites, aire de réemploi, etc.

Déchèteries privées et publiques recensées sur le territoire

Ensemble des déchèteries préexistantes (609 sites)

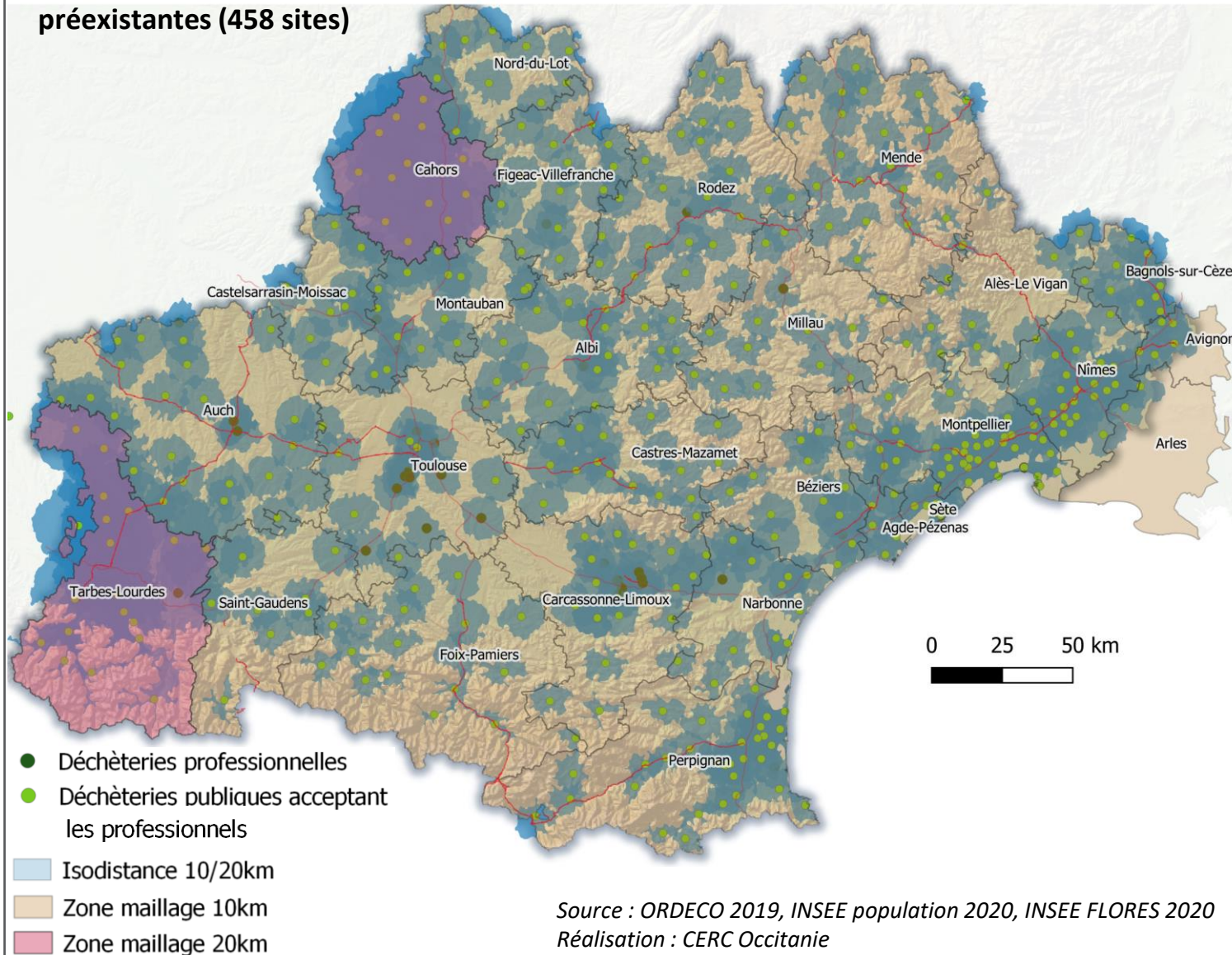


Sur les 609 déchèteries privées et publiques d'Occitanie, **458 accueillent actuellement les déchets des professionnels.**

Rappel : cette 1^{ère} analyse de maillage théorique porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

Aire d'attraction des déchèteries accessibles aux professionnels recensées sur le territoire

Déchèteries professionnelles et déchèteries publiques acceptant les professionnels préexistantes (458 sites)



458 accueillent actuellement les déchets des professionnels. **405 sont des déchèteries publiques acceptant les professionnels et 53 sont des déchèteries professionnelles.**

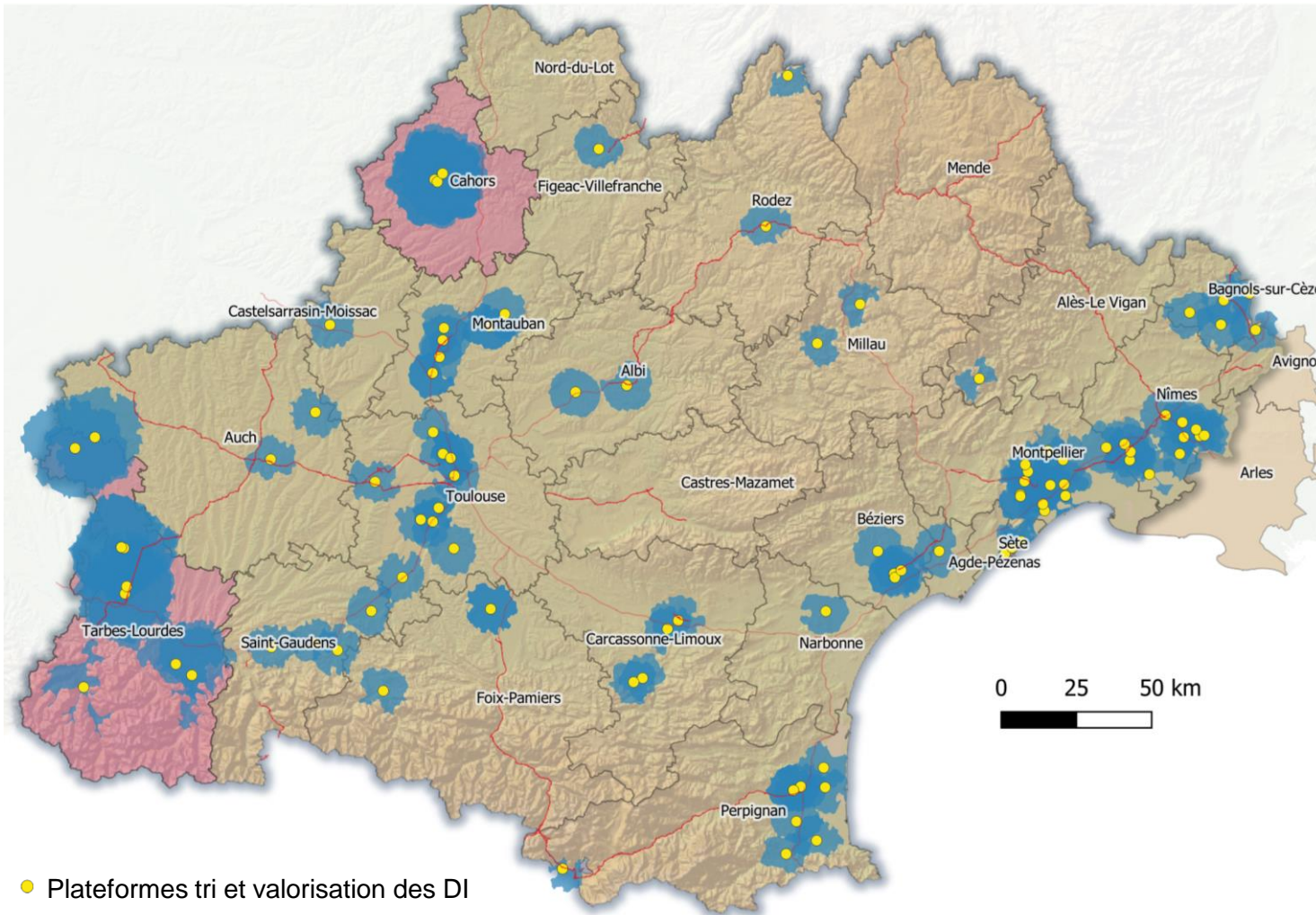
Rappel : cette 1^{ère} analyse de maillage théorique porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

Cette cartographie ne préjuge pas de l'agrément ou non des sites au titre la REP.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière. La cartographie ci-dessus ne préjuge pas de la volonté des sites d'agrèer à la REP PMCB. Hors distributeurs

Aire d'attraction des plateformes de regroupement tri et valorisation des déchets inertes

Plateforme de tri et de valorisation des déchets inertes (102 sites)



Source : ORDECO 2019, INSEE population 2020, INSEE FLORES 2020
Réalisation : CERC Occitanie

En Occitanie on recense **102 plateformes de regroupement tri et valorisation des déchets inertes** (hors carrières).

Ces éléments ne sont pas exhaustifs et seront à compléter pour la 2^{ème} réunion de concertation.

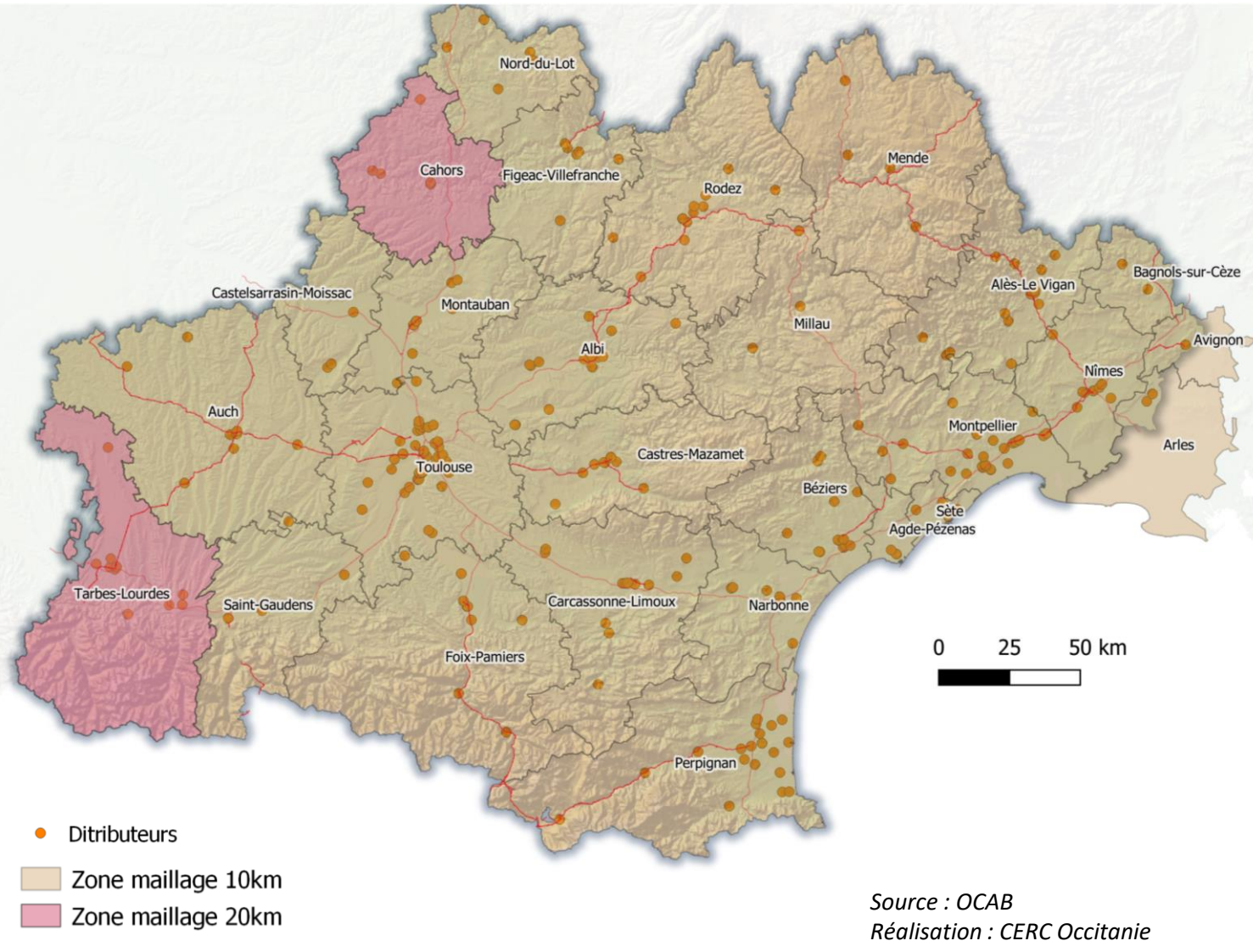
Rappel : cette 1^{ère} analyse de maillage théorique porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière. La cartographie ci-dessus ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB. Hors distributeurs

Distributeurs

> Les distributeurs de matériaux identifiés en Occitanie

Les distributeurs de matériaux présents sur le territoire



En Occitanie, 283 distributeurs dont la surface de vente* est supérieure à 4 000m² sont recensés.

**La surface de vente étant définie comme l'ensemble des surfaces dédiées à la vente de produits et de matériaux de construction du secteur du bâtiment, y compris les surfaces de stockages attenantes ou à proximité immédiate destinées à la fourniture de ces produits et matériaux aux clients.*

Rappel : cette 1^{ère} analyse de maillage théorique porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

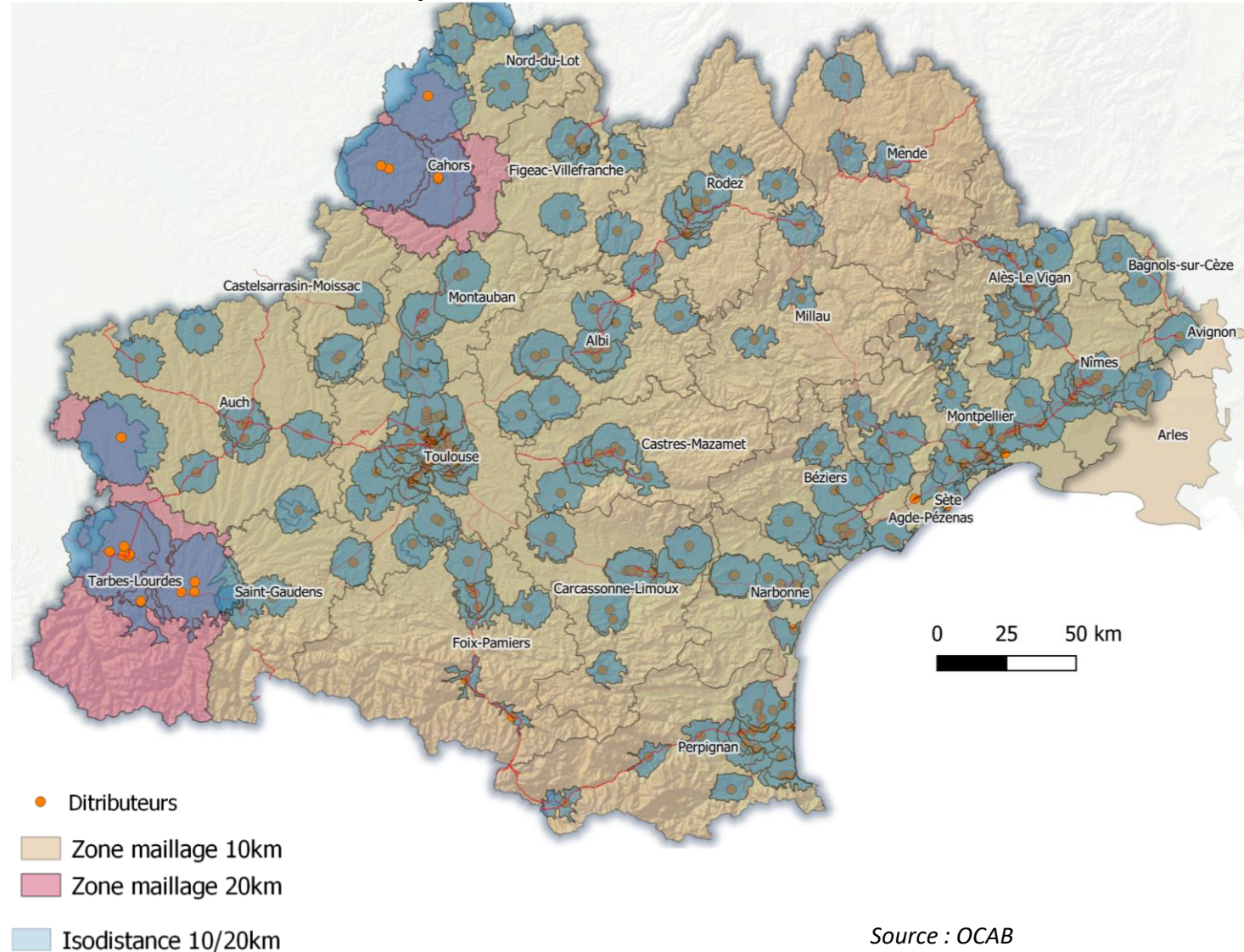


Les distances sont calculées selon la distance routière. La cartographie ci-dessus ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.

Distributeurs

> Les distributeurs de matériaux identifiés en Occitanie

Les distributeurs de matériaux présents sur le territoire



Source : OCAB
Réalisation : CERC Occitanie

En Occitanie, 283 distributeurs dont la surface de vente* est supérieure à 4 000m² sont recensés.

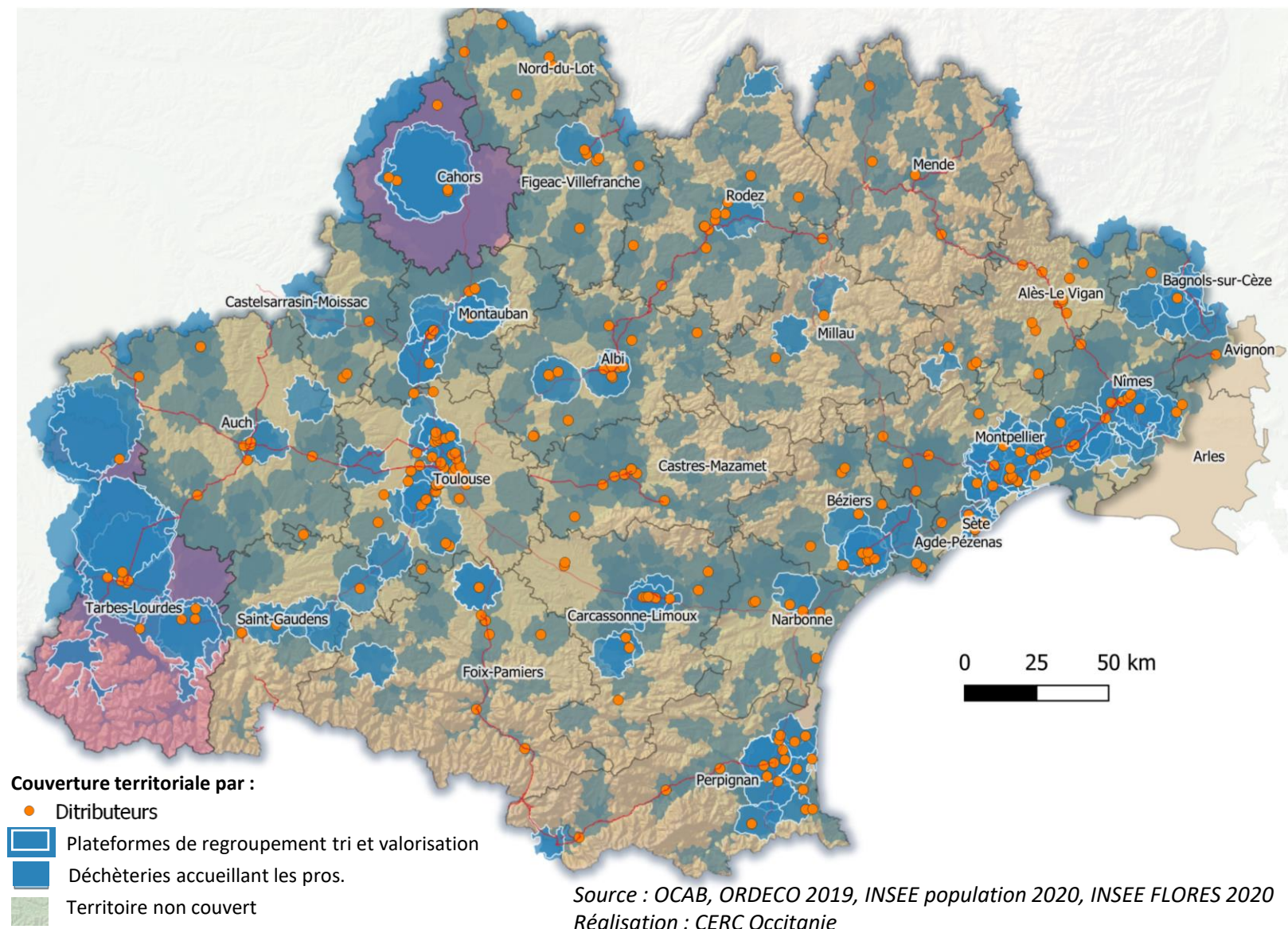
*La surface de vente étant définie comme l'ensemble des surfaces dédiées à la vente de produits et de matériaux de construction du secteur du bâtiment, y compris les surfaces de stockages attenantes ou à proximité immédiate destinées à la fourniture de ces produits et matériaux aux clients.

Rappel : cette 1^{ère} analyse de maillage théorique porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière. La cartographie ci-dessus ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.

Consolidation théorique

Couverture territoriale théorique dans un rayon de 10 ou 20km (selon le zonage REP) par une plateforme tri et valorisation DI ou une déchèterie actuellement ouverte aux professionnels



En Occitanie, 560 sites sont recensés comme accueillant les déchets des professionnels. Cela représente **102 plateformes** de regroupement tri et valorisation des déchets inertes auxquels s'ajoute **un maillage de 458 déchèteries** actuellement ouvertes aux professionnels. Les **283 distributeurs** sont également identifiés ci-contre sans couverture isodistance.

Rappel : cette 1^{ère} analyse de maillage porte uniquement sur l'accueil d'au moins 1 des 6 flux du décret 7 flux et non l'ensemble des 6 flux PMCB.

La cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière. La cartographie ci-dessus ne préjuge pas de la volonté des sites d'agréer à la REP PMCB.



Merci de votre attention

Contacts :

stephanie.fourcade@i-carre.net

ana.aldoma@i-carre.net

